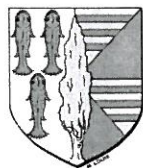


Membres en exercice	15
Membres présents	11
Pouvoir	1
Votants	12



Le 29 avril 2014, à 20 heures, le Conseil municipal de l'Orbrie, dûment convoqué le 24 avril 2014, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Noëlla LUCAS, Maire.

Présents : Annie BARADEAU, Nicolas CELLIER, Roger DUBOIS, Jean-Luc GILLIER, Claude GRATEAU, Jean-Luc LAMY, Noëlla LUCAS, Isabelle MINAUD, Pascal PIERRE, Lydie ROBUCHON, Nathalie TALON.

Excusés : Brigitte GRIMAUD, Vincent BOISSON, Jean Charles GUIADEUR, Sylvie GUIBERT.

Secrétaire de séance : Nicolas CELLIER

Brigitte GRIMAUD a donné pouvoir à Noëlla LUCAS.

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance du 17 avril 2014, le Conseil municipal :

- approuve** le budget principal 2014 qui s'équilibre à 703 074,75 € en section de fonctionnement et 554 705,00 € en section d'investissement ;
- décide** d'attribuer les subventions de fonctionnement 2014 suivantes :

Association Quartier Commerce/L'Orbrie	220 €
Association Entente Sud Vendée Foot	220 €
APE RPI L'Orbrie-Pissotte	220 €
Société de chasse	150 €
Société de tir La Patriote	150 €
Amicale laïque des anciens élèves	150 €
A.F.R.S (Association Fontenaisienne de la Retraite Sportive)	150 €
TOTAL	1 260 €

- accepte** les devis de l'entreprise SOTRAMAT pour 7 728 euros TTC concernant des travaux de voirie sur le parking près du salon de coiffure et aux fondations d'un mur de soutènement privé en limite de voirie ;
- accepte** le devis de l'entreprise GUILLAUME TERRASSEMENT pour 3 263 euros TTC concernant le raccordement au réseau d'assainissement collectif de l'école et de la salle polyvalente ;
- accepte** la convention de prestations de services proposée par la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte pour le broyage de terrains communaux.

Questions diverses

Balisateur lumineux de l'allée des Tilleuls dans le parc départemental de la Grotte

Le Département, propriétaire, a été sollicité pour une participation de 15 % correspondant à la majoration petites communes. Cette aide est refusée. Un autre financement est à l'étude.

A L'Orbrie, le 2 mai 2014

Le Maire,

Noëlla LUCAS